

Maître Benjamin NAUDIN

Avocat au Barreau

10, rue Rouvière – 13001 MARSEILLE

Tél. : 04.91.55.02.12

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN STUDIO de 18,18 m²

sis au premier étage du bâtiment A portant le n°A1/14

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13014),
dénommé **LE CAMPUS**, 3-9, avenue du Merlan, quartier Le Merlan

MISE A PRIX : 4.952,96 EUROS

VISITE LE MARDI 7 DECEMBRE 2021 DE 9 H A 10 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 16 DECEMBRE 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,

Palais de Justice, au rez-de-chaussée, Salle Toussaint Borély,

Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DU BIEN

VENDU :

Il s'agit des biens et droits situés dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13014), dénommé LE CAMPUS, 3-9, avenue du Merlan, cadastré quartier LE MERLAN, section 893 E n°93 pour une contenance de 82 a 95 ca tel que cela résulte d'un règlement de copropriété et état descriptif de

division dressé et reçu aux minutes de Maître CHOURAQUI, Notaire à Marseille le 10 février 1997, publié au 1er Bureau du Service de la Publicité Foncière le 17 février 1997, volume 97 P n°1142 et consistant en :

- LE LOT N°124 :

Soit dans le bâtiment A un studio sis au premier étage portant le n°A1/14 sur le plan annexé au règlement de

copropriété et composé de : un hall, séjour avec kitchenette, une salle d'eau avec WC et une loggia et les 326/100.000° indivis des parties communes générales.

Le bien est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif dressé par la SCP MASCRET FORNELLI VERSINI, Huissiers de Justice associés à Marseille le 12 avril 2021 annexé au cahier des conditions de vente.

A la date du procès-verbal descriptif les lieux étaient inoccupés.

L'appartement a une superficie loi Carrez de **18,18 m²**.

La présente vente est poursuivie AUX REQUETE ET DILIGENCES DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier en copropriété dénommé « LE CAMPUS » sis à MARSEILLE (13014), 3-9, avenue du Merlan agissant par son syndic en exercice le **Cabinet THINOT**, SAS au capital de 50.000 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° B 301 985 271 dont le siège social est 10, cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE

représenté par son représentant légal en exercice audit siège domicilié, Ayant pour Avocat **Maître Benjamin NAUDIN** du Barreau de Marseille.

Les enchères sont recevables uniquement :

* Si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,
* Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros, établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour de plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au **Cabinet de Maître Benjamin NAUDIN** Avocat au Barreau de Marseille, 10, rue Rouvière, 13001 MARSEILLE. (Tél. : 04.91.55.02.12)
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 18 octobre 2021

Signé : Benjamin NAUDIN